

### Indications réglementaires

--- Limite de zone ou de secteur

BIBLIOTHÈQUE RÉSERVÉE au titre de l'article L. 102-2 du Code de l'urbanisme		
NUMÉRO DE L'ÉTABLISSEMENT	DESTINATION	COLLECTIVITÉ, SERVICE OU ORGANISME PUBLIC BÉNÉFICIAIRE
①	Caldoué Grotte voie publique	Commune
②	Caldoué Grotte voie publique	Commune

## Commune de BORDERES

**Droit de Préemption Urbain**  
Zoom du village ECH.1/2500

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du ..... Instaurant le droit de préemption urbain dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme

Plan joint aux annexes du Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du ..... sous les  
**6 SERVICES ET INFORMATIONS DIVERSES**  
**6-10 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**



Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal  
Mairie de Bordes - 63270 - Rue Adolphe Berthel - 63170 - Téléphone 05 59 54 58 47  
Téléfax 05 59 54 58 47

